

5.7.6

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

23 (CREUSE)

DELIBERATION N° DE_311015_1

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	8
Représentés	2
Votants	10
Exprimés	10
Pour	6
Contre	4

De la commune **SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE**

Séance du **31 octobre 2015**

L'an deux mille quinze, le trente et un octobre à 16 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Etaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jacques GALLAND, Mme Michèle ALOUCHY, M. Pascal REDON, Mme Michèle TIXIER GALLAND

Absents/excusés : M. Julien MOURLON a donné pouvoir à Monsieur Alain BUJADOUX, M. Rodolphe MARTIN a donné pouvoir à M. Jean-Marie BERTRAND, M. Frédéric DUPLEIX

Date de convocation 26 octobre 2015

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : consultation des électeurs sur le regroupement intercommunal proposé par le Préfet

Vu la délibération DE_011015_1 portant sur l'organisation d'une consultation des électeurs (article 1112-15 et suivants du CGCT),

Vu l'article L 1112-17 du Code Général des Collectivités portant sur le principe et les modalités d'organisation de la consultation,

Considérant les délais imposés par la loi et les contraintes liées au calendrier électoral,

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres, le Conseil Municipal décide de repousser la consultation des électeurs, début 2016. Les électeurs de la Commune seront consultés sur la nouvelle carte des intercommunalités proposée par le Préfet.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur


023-212324107-20151031-DE_311015_1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2015

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme

Le Maire,


Alain BUJADOUX